

APPEL A PARTICIPATION

Malakoff en fête 2022

Vendredi 24 – samedi 25 – dimanche 26 juin

Pour participer à Malakoff en fête 2022 :

- **Téléchargez sur le site malakoff.fr :**
 - **1) L'appel à participation**
 - **2) La fiche participation**

- **Complétez votre fiche de participation**

- **Renvoyez-la avant le 10 février 2022 minuit**
 - **Par courrier à :**
 - Direction des affaires culturelles**
 - « Malakoff en fête »**
 - 1 place du 11 novembre 1918**
 - 92240 Malakoff**

 - **Ou par mail à : mlkenfete@ville-malakoff.fr**

Dossier suivi par Inès Chouaieb-Sanchis : 0609944058

1. Les enjeux de l'édition 2022

La prochaine édition de Malakoff en fête se déroulera du 24 au 26 juin 2022.

La Ville a souhaité poursuivre la dynamique impulsée lors des précédentes éditions et continuer à diversifier, à enrichir et à renouveler ce rendez-vous annuel festif et convivial.

Vous le savez, l'événement vise plusieurs objectifs :

- Il a vocation à provoquer des rencontres entre les acteurs de l'événement, avec les habitants, pour partager des expériences, s'enrichir mutuellement, échanger,
- Offrir une programmation culturelle et artistique volontiers pluridisciplinaire (à la croisée des pratiques)
- Se construire et s'animer avec la participation active des divers acteurs de la ville pour en faire un événement singulier, reflétant les spécificités et les ressources de Malakoff.

2. Nouveau ! 5 espaces thématiques pour structurer l'événement

Pour cette nouvelle édition de Malakoff en fête, nous vous proposons 5 grands pôles thématiques, qui s'inscriront dans 5 espaces du périmètre de Malakoff en fête :

- **1. ESPACE « LA VILLE »** : vivre et habiter la ville, requalification et mémoire du quartier Barbusse, inscriptions dans le territoire...
- **2. ESPACE « LA PLANETE »** : autour des questions d'écologie, de développement durable, d'éco-citoyenneté...
- **3. ESPACE « CITOYENS »** : solidarité internationale, solidarité, droits des femmes, démocratie locale, droits sociaux, droits de l'homme...
- **4. ESPACE « KIDS »** : petite enfance, enfance, centre de loisirs, parentalité, éducation...
- **5. ESPACE « MOUV' »** : sports, activité physique, jeunesses, mobilité, motricité...

Dans chacun des 5 pôles, on retrouvera :

- Des stands associatifs
- Des stands institutionnels se rapportant à la thématique
- Des animations, jeux, démonstrations...
- Une programmation artistique
- Un espace restauration

Des passerelles scénographiées (signalétique ludique, codes couleur...) permettront de passer harmonieusement d'un espace à l'autre, offrant une meilleure lisibilité à l'événement.

3. Répondre à cet appel à projet, c'est...

- Faire une ou plusieurs propositions s'inscrivant dans un ou plusieurs espaces thématiques
- Proposer des actions répondant aux objectifs et enjeux partagés de Malakoff en fête (voir point 1.)
- Veiller à ce que vos projets respectent l'environnement et notre objectif « zéro déchet » : réduction des déchets et consommables + tri sélectif + utilisation de vaisselle recyclable ou réutilisable + recours à des matériaux de recyclage ou décoration écologique),

- Impulser et développer des partenariats entre tous les acteurs souhaitant s'investir dans l'animation la fête, croiser les réflexions (quels que soient vos compétences et vos champs d'action), imaginer des actions communes pour enrichir leur contenu, renforcer leur ampleur et leur impact auprès de publics variés.

4. A qui s'adresse l'appel à projet ?

A Malakoff

Cet appel à projet s'adresse aux structures ou porteurs de projets suivants :

- Artistes ou collectifs d'artistes professionnels ou amateurs
- Collectifs d'habitants
- Comités d'entreprises souhaitant proposer des actions en direction de la population ou des habitants
- Services municipaux
- Structures du champ social
- Associations
- Professionnels du champ artistique ou culturel
- Établissements d'enseignement de tous niveaux
- Acteurs économiques.

En dehors de Malakoff

Seront destinataires de l'appel à projet des acteurs culturels et artistiques ciblés dont les projets seront étudiés dans la mesure où ils s'engagent à :

- Proposer une action élaborée en réponse à l'appel à projet et déclinant la thématique retenue
- Collaborer avec un ou des partenaires malakoffiots
- Conduire un projet impliquant la participation de publics malakoffiots
- Proposer une action qui se déroulera sur le territoire de Malakoff
- Proposer une action à destination du jeune public
- Proposer une action respectueuse de l'environnement
- Proposer une action novatrice
- Proposer une action adaptée ou à destination d'un public porteur de handicap

5. Quels types de projets sont visés par l'appel à candidature ?

Il s'agira pour vous de garantir la dimension conviviale de l'événement en offrant :

- Des propositions culturelles ou artistiques (spectacles, concerts, déambulations, expositions, ateliers d'initiations...)
- Des propositions d'animation : ateliers, activités manuelles ou de loisirs jeux, tombolas, quizz, démonstrations...
- Un ou des espaces de restauration, si possible originale, qualitative (et bon marché !)
- Des espaces d'information, de sensibilisation ou de promotion de votre activité avec des démonstrations et animations invitant les habitants à participer
- De décorer l'espace public, d'agrémenter les lieux qui accueilleront les animations par un mobilier spécifique etc...
- Les projets à destination des porteurs de handicaps seront particulièrement plébiscités

A noter : L'ensemble des animations culturelles et sportives seront proposées gratuitement au public.

6. Les modalités de participation

La participation de l'ensemble des candidats à Malakoff en fête est soumise à :

- La proposition obligatoire d'un projet au sens décrit dans le point.5 sur un ou plusieurs jours
- Avec ou sans tenue de stand (attention toute demande de stand ne peut être faite que pour tout le week-end)

7. Les modalités et critères de sélection des projets

Il est attendu des candidats que leurs projets puissent :

- Proposer une action de qualité, novatrice, avec un contenu original, pertinent au regard des objectifs exprimés
- Favoriser la rencontre des publics ainsi que la mixité (intergénérationnelle, interculturelle, sociale, inter quartiers...)
- Mobiliser un ou des publics identifiés. (L'événement s'adresse à tous les publics - enfants, jeunes, adultes, seniors). Permettre la participation des personnes en situation de handicap ou de grande exclusion
- Favoriser les pratiques artistiques et culturelles des publics : malgré des délais courts, les projets participatifs faisant l'objet d'un travail préparatoire mobilisant de façon régulière un groupe de publics en vue d'une restitution lors de l'événement seront particulièrement appréciés
- Valoriser la diversité des cultures et des modes d'expression
- Être imaginés en résonance avec le territoire, en tenant compte de ses particularités
- Favoriser des partenariats entre structures, réunir autour du projet des acteurs œuvrant dans des domaines différents sera un atout
- Contribuer à l'esprit convivial et festif de l'événement
- Veiller à la qualité esthétique de l'intervention (notamment s'il s'agit d'une action artistique, de décor du site d'implantation de la fête, d'un projet nécessitant une structure implantée dans l'espace public etc.)
- Rendre l'événement éco-responsable <http://www.eco-evenement.org/fr/Organisation-conception-devenements-et-de-manifestations-40.html>
- Être techniquement faisable (la validation de la faisabilité technique sera à la discrétion des services techniques de la Ville)
- Faire l'objet d'un dossier complet
- Faire l'objet d'un dépôt du dossier de candidature dans les délais (avant le 10 février 2022 à minuit)
- Se dérouler à Malakoff.

Tous les projets seront étudiés et évalués selon les critères précités.

Les participants dont le projet aurait été retenu, seront informés de l'acceptation de leur dossier ainsi que des modalités de soutien que la ville pourra leur apporter début mars 2022.

8. Le soutien de la Ville aux projets

Ce soutien aux projets retenus peut revêtir différentes formes :

- Suivi du projet et de sa mise en œuvre
- Mise à disposition de matériel technique et logistique (**dans la limite de l'équipement existant et de sa disponibilité**)
- Mise en réseau avec d'autres acteurs participant à l'animation de Malakoff en fête
- Soutien financier soumis à conditions :
 - o Les projets proposés sous un même format que les années précédentes et habituellement gratuitement ne peuvent bénéficier d'un soutien financier à moins qu'un changement notable et d'envergure n'y soit apporté.
 - o **Le montant alloué aux projets retenus par la Ville ne pourra pas être égal au coût total de l'action et sera établi en fonction des moyens dont dispose la Ville au regard de la globalité des projets** ; la Ville ne prend pas en charge de versement via le GUSO).
 - o Enregistrement d'une **facture sur la plateforme Chorus** et transmission à la direction des affaires culturelles d'un **RIB** et d'un numéro de **Siret**.

Outre cet accompagnement, la Ville offrira une visibilité aux initiatives retenues qui s'inscriront dans un programme sur lequel la Ville communique largement (en version papier dans toutes les boîtes aux lettres, sur le site malakoff.fr / réseaux sociaux / newsletters, via des encarts presse...)

La participation à cet événement permettra aux porteurs de projets retenus d'élargir à la fois leurs relations avec les divers acteurs locaux de Malakoff mais aussi de toucher de nouveaux publics.

Les porteurs de projets dont les candidatures auront été retenues seront invités à une rencontre en mars qui leur permettra de faire connaissance, de présenter leurs projets et d'échanger. Ce sera aussi l'occasion pour eux de trouver des partenaires, de croiser ou mutualiser des projets.

Le projet retenu, son organisation, les engagements du porteur de projet, de ses partenaires éventuels et de la Ville feront l'objet d'un courrier actant les engagements de chacun.

9. Lieux prévisionnels des festivités disponibles

Les lieux ci-dessous sont présentés à titre informatif et peuvent être soumis à modification en fonction des travaux de voiries.

- Boulevard de Stalingrad portion le long du parc Salagnac (De l'entrée du parc Salagnac vers le rond-point Gagarine)
- Parc Léon Salagnac
- Place Léo Figières
- Place du 11 novembre 1918 (le dimanche 26 juin matin uniquement)

10. Engagements des porteurs de projets sélectionnés

Chaque structure dont le projet aura été sélectionné s'engage à :

- Mettre en œuvre le projet sélectionné tel qu'il est présenté dans la fiche synthétique, sauf si les évolutions proposées après la sélection du projet (contenu, forme, partenaires, lieu etc.) ont été explicitement validées par la Ville
- Respecter les consignes et conditions données via la feuille de route par la ville
- Tenir la Ville informée, dans les meilleurs délais, de tout arrêt du projet
- Impliquer la direction des Affaires culturelles, en charge de la coordination de l'événement, aux principales étapes de préparation du projet et lui envoyer un calendrier ajusté des interventions afin de permettre un suivi optimal du projet
- Rendre publique l'aide reçue par la mention de la Ville et de son logo sur tout document ou support de communication.

11. Bilan

Toute initiative retenue au titre de l'appel à projets fera l'objet d'un bilan mené par la structure porteuse du projet.

Il lui sera demandé, à l'issue de l'événement, de renseigner une fiche bilan à retourner à la direction des Affaires culturelles et de participer à une réunion afin de partager collectivement, avec la Ville et les acteurs de l'événement, un bilan qui permettra d'évaluer les réussites et les axes d'amélioration de l'événement en vue d'une édition future.

12. Calendrier

- Du 21 janvier au 4 février : ateliers « aides aux projets » avec les porteurs de projets sur rendez-vous auprès de la DAC à mlkenfete@ville-malakoff.fr
- 10 février à minuit : fin de réception des candidatures
- Mars : sélection des projets et information des candidats retenus par courrier électronique, réunion des porteurs de projets retenus, finalisation de l'étude de faisabilité technique et des besoins en communication.
- Fin mars : Finalisation des informations à faire figurer sur les supports de communication.
- Début juin : réception des supports de communication.